

# Bordereau de signature

DEL2020\_07\_08\_Tarifs du conservatoire de musique 2020-2021

Signataire	Date	Annotation
Sébastien DUARTE, ADMINISTRATION GENERALE YVETOT NORMANDIE	13/07/2020	<b>Action : Visa</b>
Jannick LEFEVRE par délégation de "Directeur Général Adjoint YVETOT NORMANDIE", Directrice Générale des Services YVETOT NORMANDIE	22/07/2020	<b>Action : Visa</b>
Jannick LEFEVRE, Directrice Générale des Services YVETOT NORMANDIE	22/07/2020	<b>Action : Visa</b>
Gerard CHARASSIER, Président YVETOT NORMANDIE	22/07/2020	<b>Action : Signature</b>  Certificat au nom de <u>GERARD CHARASSIER</u> ( CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE) , émis par <u>Certinomis - AA et Agents</u> , valide du 31 déc. 2019 à 09:36 au 29 juil. 2020 à 10:36.
ADMINISTRATION GENERALE YVETOT NORMANDIE		<b>Action : Fin de circuit</b>

Dossier de type : YN COURRIERS // YN\_DGA\_DGS\_PRESIDENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600620-20200709-DEL2020\_07\_08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2020

Notification : 23/07/2020

SEANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

Délibération n° **DEL2020\_07\_08**

Intitulé : **Tarifs 2020-2021 du conservatoire de musique**

Institution

*Fonctionnement des assemblées*

\*

L'an deux mille vingt, le 09 juillet 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni dans la salle du Vieux Moulin à Yvetot, sous la Présidence de Monsieur Gérard CHARASSIER, Président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 04 juillet 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 04 juillet 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 46      Présents : 41      Représentés : 5

**Liste des présents :** Monsieur Didier TERRIER, Mme Stéphanie ETIENNE, M. Dominique MACÉ, Mme Martine LEBORGNE, M. Raphaël DIRAND, M. Louis EUDIER, M. Jean-Louis LUC, M. Éric CARPENTIER, Mme Céline DAMBRY, M. Éric RENÉE, M. Lionel GAILLARD, M. Claude BELLIN, M. Vincent LEMETTAIS, M. Gérard LEGAY, Mme Régine HAUZAY, M. Rémy PATIN, M. Pascal LEBORGNE, M. Mario DEMAZIERES, Mme Odile DECHAMPS, M. Michaël DODELIN, M. Sylvain GARAND, M. Jean-Marc DOUCET, Mme Sandrine NORDET, M. Gilles COTTEY, Mme Josiane GILLE, M. Jacques CAHARD, Mme Natacha BOS, M. Émile CANU, Mme Virginie BLANDIN, M. Gérard CHARASSIER, Mme Françoise DENIAU, M. Francis ALABERT, Mme Herléane SOULIER, M. Christophe ADE, M. Florian LEMAIRE, Mme Yvette DUBOC, M. Arnaud MOUILLARD, Mme Marie-Claude HERANVAL, M. Jean-François LEPERF, Mme Charlotte MASSET, M. Thierry SOUDAIS, Mme Dominique TALADUN, M. Laurent BÉNARD

**Liste des absents :** -

**Absents représentés :** Mme Catherine DUCHESNE donne pouvoir à Mme Odile DECHAMPS, Mme Loréna TUNA donne pouvoir à Mme Virginie BLANDIN, Mme Denise HEUDRON donne pouvoir à Mme Virginie BLANDIN, M. Thierry SOUDAIS donne pouvoir à Mme Charlotte MASSET à partir de l'élection du 4ème Vice-Président, M. Rémy PATIN donne pouvoir à M. Alain LOPEZ

Accusé certifié exécutoire  
Signé par : Gérard CHARASSIER  
Réceptionnée le 20/07/2020 à 23:07:2020  
Qualité : Président, YVETOT  
Notification : 2020-07-2020  
NORMANDIE

**Agent(s) présent(s) :**

Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Gabriel DEVAUX, M. Romain LEFEBVRE, M. Mick LEROY, Monsieur Sébastien DUARTE

La séance est ouverte à 19H14

Madame Herléane SOULLIER est nommée secrétaire de séance

\*

M. Gérard CHARASSIER, Président présente le rapport suivant :

Chaque année, avant la période estivale, le conseil communautaire délibère sur la fixation des tarifs du conservatoire de musique.

Un diagnostic culturel du territoire a été engagé en début d'année. L'auditeur a fait ressortir de nombreux éléments très intéressants et très pertinents concernant la culture sur notre territoire. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces points lors des prochaines séances du conseil communautaire. Un point concerne cependant les tarifs du conservatoire. L'auditeur a fait apparaître que les tarifs du conservatoire du musique du territoire étaient très attractifs et bien en dessous des tarifs moyens. Malgré tout, et afin de permettre l'accès au plus grand nombre à la musique, il est proposé pour la deuxième année consécutive de ne pas augmenter les tarifs du conservatoire de musique.

**IL EST PROPOSE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

vu le Code général des collectivités territoriales, considérant le rapport présenté,

Article unique – D'appliquer au conservatoire de musique, à compter de la rentrée de septembre, pour l'année 2020-2021 les mêmes tarifs que l'année 2019-2020.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.**

Résultat du vote : à l'unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,  
Monsieur le Président, Gerard CHARASSIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600620-20200709-DEL2020\_07\_08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2020

Notification : 23/07/2020